

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-neuvième session de la Conférence des Parties  
Panama (Panama), 14 – 25 novembre 2022

Questions administratives et financières

Administration, financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties

RAPPORT FINANCIER SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2023-2025

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.

Introduction

2. Conformément aux dispositions de la résolution Conf. 18.1, *Financement et programme de travail chiffré pour le Secrétariat pour la période triennale 2020-2022*, adoptée à sa 18<sup>e</sup> session (CoP18, Genève, 2019), la Conférence des Parties :
  7. *SE FÉLICITE des trois propositions budgétaires soumises par le Secrétariat pour la période budgétaire 2020-2022 et PRIE le Secrétaire général de préparer des propositions budgétaires suivant la même présentation pour examen par la Conférence des Parties à sa 19<sup>e</sup> session, comprenant, au minimum, un scénario budgétaire à croissance nominale zéro, un scénario budgétaire à croissance réelle zéro et, en consultation avec le Comité permanent, si nécessaire, un troisième scénario ;*
3. À sa 74<sup>e</sup> session, le Comité permanent a pris bonne note du rapport du Secrétariat (document SC74 Doc. 8) sur les trois scénarios budgétaires proposés pour la période triennale 2023-2025.
4. Le présent document doit être lu en parallèle avec le document sur les rapports financiers pour 2019-2022 (voir le document CoP19 Doc. 7.3).

Vue d'ensemble des scénarios budgétaires proposés

5. Suite à la demande susmentionnée, le présent document présente les trois scénarios budgétaires et le programme de travail chiffré pour la période triennale 2023-2025, et il reflète pour la prochaine période triennale les besoins croissants du Secrétariat, et les perspectives grandissantes pour ce dernier.
6. Les activités incluses sont la poursuite des activités mises en place au cours de la période triennale actuelle et elles tiennent compte de l'avancement des travaux, des besoins à venir (y compris les demandes d'assistance des Parties pour soutenir leur mise en œuvre de la Convention), des contributions financières reçues, des décisions et résolutions adoptées à la CoP18, et des résultats obtenus au cours de la période intersessions précédente.
7. Les projets de budget de fonctionnement comprennent les activités et les effectifs qui seront financés par les contributions par quotes-parts des Parties, ainsi que les activités qui seront financées par le Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES. Les activités essentielles ont été classées par ordre de priorité en vue d'un financement par le Fonds d'affectation spéciale principal (CTL), tandis que les activités financées par le Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL) seront entreprises sous réserve de l'obtention des financements externes et en attendant que la Conférence des Parties établisse un ordre de priorité pour les activités financées par le QTL.

8. Le Secrétariat rassemblera tous les projets de décisions et de résolutions proposés dans les documents de travail de la CoP19. Ces documents, les estimations des coûts et les incidences budgétaires sur le Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL) seront présentés dans un document d'information distinct qui sera disponible en août 2022. Ce document d'information sera mis à jour avec les décisions et résolutions adoptées après la CoP19, y compris les décisions concernant les priorités par activités prises par les Parties, et il constituera la base des futures activités de collecte de fonds pendant la période intersessions. En outre, cette méthode permettra de donner suite aux recommandations issues de l'audit du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) (points 1, 2 et 3).
9. Les scénarios budgétaires proposés contiennent des informations sur la quote-part annuelle de chaque Partie. Les quotes-parts des Parties sont calculées sur la base du barème des quotes-parts des Nations Unies pour la période 2022-2024 adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/238 et ajusté pour tenir compte du fait que tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ne sont pas Parties à la Convention.
10. Le volet dotation en personnels des trois scénarios a été budgétisé en utilisant les coûts salariaux standard actuels de l'ONU pour 2022, conformément à la pratique de budgétisation des Nations Unies, sur la base des coûts standard couvrant les coûts salariaux estimés, y compris les prestations et primes de mobilité, et en prévoyant une augmentation de 2 % par an, ainsi qu'il en a été convenu à la CoP17 et qu'il est mentionné dans le document SC74 Doc. 8. Cet ajustement ne reflète pas une augmentation des salaires du personnel mais vise à amortir les conséquences de l'inflation et de la fluctuation des taux de change.
11. Tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis, sauf indication contraire.

#### Présentation des propositions budgétaires respectives et de leurs scénarios

12. Lors de l'élaboration des scénarios budgétaires proposés pour la période triennale 2023-2025, la Secrétaire générale s'est inspirée d'un ensemble d'objectifs qui permettraient de renforcer la capacité du Secrétariat à appuyer et faciliter l'application par les Parties de la Convention et des décisions et résolutions de la Conférence des Parties. Les objectifs sont les suivants :
  - a) veiller à ce que le Secrétariat conserve sa capacité principale à assurer le service des sessions de la Conférence des Parties et de ses organes directeurs et scientifiques ; et
  - b) veiller à ce que soient en place les services administratifs nécessaires à la mobilisation des ressources et à l'allocation des contributions financières disponibles d'une manière compatible avec le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies et les décisions et résolutions adoptées par la Conférence des Parties.
13. Les scénarios des budgets de fonctionnement pour la période triennale 2023-2025 ont été élaborés et sont présentés dans un format similaire à celui présenté à la CoP18, et ont conservé les sept rubriques de budgets fonctionnels, avec un total de 64 groupes d'activités, assorties, au besoin, de quelques ajustements pour des activités spécifiques. Par ailleurs, le Secrétariat a inclus les sources de financement pour chaque groupe d'activités.
14. Chaque scénario présente sept appendices qui sont :

L'appendice A présente le programme de travail chiffré du Secrétariat, adapté à son organigramme fonctionnel, ainsi qu'à l'ordre de priorité des activités du Secrétariat, aux ressources annuelles nécessaires pour chaque activité et aux besoins actuellement prévus en financements externes.

L'appendice B présente le budget de fonctionnement principal au titre du Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) ;

L'appendice C présente le budget de fonctionnement principal organisé par niveau de classe au format Umoja.

L'appendice D présente les activités financées par le Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL) et les contributions volontaires recherchées par le Secrétariat. Il convient de noter que les estimations des dépenses sont indicatives et que la mise en œuvre des activités dépendra de la disponibilité des ressources.

L'appendice E présente le barème des contributions de chaque Partie. Il est basé sur le barème des quotes-parts de l'ONU approuvé par l'Assemblée générale en décembre 2021 et ajusté pour tenir compte du fait que tous les États membres des Nations Unies ne sont pas Parties à la CITES.

L'appendice F présente les coûts salariaux standard communs de l'ONU pour 2022 pour le lieu d'affectation de Genève qui ont été utilisés pour calculer les frais de personnel pour la période triennale 2023-2025, ainsi qu'il est indiqué dans le document SC74 Doc. 8. ; et

L'appendice G présente le tableau indicatif des effectifs et comprend des tableaux sur les postes du Secrétariat bénéficiant d'un financement principal ou ceux bénéficiant de financements externes.

15. Conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière du Secrétariat de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) applique un taux de 13 % pour les dépenses d'appui aux programmes sur les ressources principales et les financements extrabudgétaires volontaires pour couvrir les dépenses liées à l'appui administratif au Secrétariat.
16. Les tableaux 1 et 2 ci-dessous présentent une vue d'ensemble des ressources inscrites au budget principal au titre des postes et des autres objets de dépense selon les trois scénarios budgétaires présentés dans les annexes 2 à 4 du présent document et en comparaison avec les ressources approuvées pour les périodes triennales 2014-2016 et 2020-2022.

Tableau 1 - Ressources financières inscrites au budget principal (en USD), y compris les 13% des dépenses d'appui aux programmes

Budget principal approuvé pour 2014-2016	18.510.131
Budget principal approuvé pour 2017-2019	18.554.791
Budget principal approuvé pour 2020-2022	18,685,560
Proposition pour 2023-2025 (scénario 1 – croissance réelle zéro)	21.076.381 (12.8% d'augmentation par rapport à 2020-2022)
Proposition pour 2023-2025 (scénario 1 – croissance nominale zéro)	20.628.258 (10.4% d'augmentation par rapport à 2020-2022)
Proposition pour 2023-2025 (scénario 3 – croissance progressive)	21.412.814 (14.6% d'augmentation par rapport à 2020-2022)

Tableau 2 – Ressources inscrites au le budget principal au titre des postes

	Nombre de postes	Niveau
Budget principal approuvé pour 2014-2016	22.25	1 D-2, 5 P-5, 5 P-4, 3.25 P-3, 8 GS
Budget principal approuvé pour 2017-2019	24.25	1 D-2, 5 P-5, 5 P-4, 3.25 P-3, 1 P-2, 9 GS
Budget principal approuvé pour 2020-2022	26.25	1 D-2, 5 P-5, 5 P-4, 3.25 P-3, 2 P-2 <sup>1</sup> , 10 GS <sup>1</sup>
Proposition pour 2023-2025 (scénario 1 – croissance réelle zéro)	26.25	1 D-2, 5 P-5, 5 P-4, 3.25 P-3, 2 P-2 <sup>1</sup> , 10 GS <sup>1</sup>
Proposition pour 2023-2025 (scénario 1 – croissance nominale zéro)	26.25	1 D-2, 5 P-5, 5 P-4, 3.25 P-3, 2 P-2, 10 GS
Proposition pour 2023-2025 (scénario 3 – croissance progressive)	26.25	1 D-2, 5 P-5, 5 P-4, 3.25 P-3, 2 P-2, 10 GS

<sup>1</sup>Le paragraphe 11 de la résolution 18.1, *Financement et programme de travail chiffré pour le Secrétariat pour la période triennale 2020-2022*, comprend la création de deux postes (un P-2 chargé de la gestion des programmes et un assistant de recherche GS) financés par l'excédent accumulé (solde du fonds).

17. Les chiffres indiqués dans les sections ci-dessous sont nets des dépenses d'appui aux programmes

#### Scénario 1 – Croissance réelle zéro

18. Le scénario 1, annexe 2, propose une augmentation annuelle moyenne de 796.941 USD du montant du budget pour la période triennale. Ce scénario maintient le nombre actuel de postes adopté pour la période triennale 2020-2022, mais entraîne une augmentation des coûts d'exploitation liés aux dépenses réelles de fonctionnement encourues au cours de la période 2020-2022, et reflète les dépenses supplémentaires liées aux sessions des comités directeurs et scientifiques. Les alinéas ci-après décrivent les modifications les plus importantes apportées au budget de fonctionnement pour les activités principales financées par le Fonds d'affectation spéciale principal dans le scénario de croissance réelle zéro :

#### *Augmentations*

- a) Rubrique fonctionnement A - Unité des organes directeurs - activité A-1 : Un montant supplémentaire de 51 072 USD a été alloué pour tenir compte du coût actualisé d'une équipe d'interprétation supplémentaire de trois personnes, qui permettra la tenue de sessions en soirée des comités respectifs lors de la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties au Panama (CoP19) en novembre 2022. L'augmentation des dépenses a été prévue et est inscrite au budget de la session ;
- b) Activité A-2 : Un montant supplémentaire de 54 924 USD a été alloué pour répondre au nombre plus élevé de documents traduits pour les réunions du Comité permanent (45 000 USD) et pour inclure deux rapporteurs chargés d'aider à la rédaction des rapports pendant et après les sessions du Comité (9 924 USD). Les surcoûts ont été occasionnés au cours de la 74<sup>e</sup> session du Comité permanent, à Lyon, en mars 2022 ;
- c) Activité A-3 : Un montant supplémentaire de 4 000 USD a été alloué pour couvrir les dépenses supplémentaires des services de sécurité des Nations Unies à Genève pour les sessions du Comité pour les animaux ;
- d) Activité A-4: Un montant supplémentaire de 4 000 USD a été alloué pour couvrir les dépenses supplémentaires des services de sécurité des Nations Unies à Genève pour les sessions du Comité pour les plantes ;
- e) Rubrique fonctionnement E – Sensibilisation et projets – activité E-3 : Un montant supplémentaire de 114 753 USD a été alloué au Centre mondial de surveillance de la conservation (WCMC) du PNUE pour les services essentiels liés à la maintenance et à la gestion de la base de données sur le commerce CITES, y compris le traitement, la validation et le téléchargement des données des rapports annuels des Parties, la gestion d'autres plates-formes liées à la CITES (y compris la liste des espèces CITES, etc.) et la fourniture, suivant la demande, d'un appui scientifique et technique au Secrétariat. Les Parties sont invitées à noter que le budget du PNUE-WCMC est resté au même niveau pendant de nombreuses années ; par ailleurs, la charge de travail du PNUE-WCMC a augmenté en raison du volume croissant du commerce signalé par les Parties à la CITES au cours de la dernière décennie. Cette tendance devrait se poursuivre, étant donné que le nombre d'espèces inscrites à la CITES et le nombre de Parties continuent d'augmenter ;
- f) Rubrique fonctionnement G – Dépenses d'équipement, d'entretien et autres frais d'exploitation – activité G-5 : L'augmentation des dépenses provient de l'introduction par le Secrétariat de l'ONU d'une nouvelle méthode de partage des coûts au sein du Secrétariat de l'ONU et est basée sur les effectifs tels qu'ils sont présentés dans le document SC74 Doc. 10.1. Les dépenses d'Umoja sont actuellement financées par la part de l'appui aux programmes allouée à la CITES. Mais, comme il est indiqué dans le document SC74 Doc. 10.1, le PNUE a proposé d'imputer les coûts d'Umoja au budget principal pour la nouvelle période triennale et d'alléger ainsi la charge qui pèse actuellement sur les ressources de la CITES au titre des dépenses d'appui aux programmes. En conséquence, un montant supplémentaire de 167 220 USD a été alloué au budget principal sur la base du coût actuel des licences pour Umoja (de nouveaux modules doivent être mis en service dans les années à venir et le coût total pour la CITES pourrait augmenter) ; et
- g) Enveloppe de dotation en personnel : Une augmentation de 1 911 686 USD a été estimée pour l'enveloppe de dotation en personnel pour 2023-2025 par rapport au budget du personnel approuvé pour 2020-2022. Ce budget pour le personnel est établi sur la base des coûts salariaux standard de l'ONU pour le lieu d'affectation de Genève pour l'année 2022, et d'une augmentation annuelle de 2 %

de la rémunération du personnel couvrant les progressions annuelles d'échelons, l'inflation et les fluctuations des taux de change. Aucun poste nouveau n'est proposé dans ce scénario par rapport au niveau des effectifs approuvé pour la période triennale 2020-2022.

19. Le budget de fonctionnement global prévu dans ce scénario serait de 21 076 381 USD, y compris les dépenses d'appui aux programmes. Cela représente une augmentation de 12,8 % par rapport au budget de fonctionnement adopté pour la période triennale 2020-2022, essentiellement en raison de l'alignement du budget de personnel du Secrétariat sur les coûts salariaux standard de l'ONU pour le lieu d'affectation de Genève, des coûts réels supportés par le Secrétariat, et du fait que les tâches et les dépenses de gestion des données CITES ont augmenté au cours de la dernière décennie.

#### Scénario 2 – Croissance nominale zéro

20. Dans le scénario 2, présenté à l'annexe 3, le budget pour la période triennale prévoit une augmentation annuelle moyenne de 647 566 USD. Le niveau actuel des dépenses de personnel et de fonctionnement est maintenu au niveau de 2020-2022, mais sont pris en compte les coûts salariaux standard communs de l'ONU pour le lieu d'affectation de Genève pour l'année 2022
21. L'enveloppe de dotation en personnel indique une augmentation semblable à celle présentée dans le scénario 1 ci-dessus. Si ce scénario est adopté, le Secrétariat se trouverait dans une situation difficile, car les fonds ne suffiraient pas à couvrir les dépenses prévues pour la période 2023-2025 dans la mesure où des modifications ont été apportées aux dépenses de fonctionnement pour rester à un niveau de croissance nominale zéro.
22. Le budget de fonctionnement global, selon ce scénario, serait de 20 628 258 USD, y compris les dépenses d'appui aux programmes, soit une augmentation de 10,4 % par rapport au budget de fonctionnement adopté pour la période triennale 2020-2022. Cela s'explique principalement par l'alignement sur les coûts salariaux standard communs de l'ONU pour le lieu d'affectation de Genève pour l'année 2022.

#### Scénario 3 – Croissance progressive

23. Le scénario de croissance progressive figurant à l'annexe 4 du présent document s'appuie sur le scénario de croissance réelle nulle et présente une augmentation annuelle moyenne de 909 085 USD du budget pour la période triennale et comprend les modifications les plus importantes du budget de fonctionnement pour les activités principales financées par le Fonds d'affectation spéciale principal :

#### *Augmentations*

- a) Rubrique fonctionnement E – Sensibilisation et projets – activité E-3 : Un montant supplémentaire de 174 753 USD a été alloué au PNUE-WCMC pour tenir compte de l'augmentation des coûts de maintenance et de gestion de la base de données sur le commerce CITES, et il fournira également les ressources supplémentaires nécessaires pour assurer la poursuite de la collecte des données et de la gestion de la base de données. Cette activité est coûteuse en temps car il faut procéder à une série de vérifications des données et de la qualité de celles-ci que le PNUE-WCMC effectue pour chaque rapport annuel sur le commerce légal ; en outre, il faut souvent entrer en relation avec les Parties lorsque les données sont manquantes ou incohérentes, ce qui nécessite d'obtenir des éclaircissements ;
- b) Activité E-5 : Un montant supplémentaire de 60 000 USD a été alloué au développement et à la maintenance du site web de la CITES, y compris un service d'assistance destiné à améliorer son accessibilité pour les Parties et autres parties prenantes, dans toutes les langues de la Convention ;
- c) Rubrique fonctionnement F – Services de gestion et d'administration – activité F-3 : Un montant supplémentaire de 180 000 USD a été alloué aux activités de communication et de sensibilisation du Secrétariat pour la période triennale, lesquelles sont des activités principales du Secrétariat visant à faire mieux connaître la valeur et la contribution de la Convention à la conservation des espèces et de la biodiversité ; et
- d) Enveloppe de dotation en personnel : Le budget de l'enveloppe de dotation en personnel demeure au même niveau que celui présenté dans le scénario 1 ci-dessus et aucun nouveau poste n'est proposé dans ce scénario.

24. Le budget de fonctionnement global prévu dans ce scénario serait de 21 412 814 USD, y compris les dépenses de programmes, soit une augmentation de 14,6 % par rapport au budget de fonctionnement adopté pour la période triennale 2020-2022. Cela s'explique principalement par l'alignement sur les coûts salariaux standard de l'ONU pour le lieu d'affectation de Genève ; la reconnaissance des tâches assumées par le PNUE-WCMC pour la maintenance et la mise à niveau de la base de données sur le commerce ; et les coûts principaux de sensibilisation du Secrétariat pour l'amélioration des communications avec les Parties et le grand public.

#### Dépenses d'administration et d'appui aux programmes

25. Le Mémoire d'accord entre le Comité permanent de la CITES et le Directeur exécutif du PNUE, signé en septembre 2011, stipule aux paragraphes 17 et 18 que le Directeur exécutif allouera au PNUE une part appropriée, qui ne devrait pas initialement être supérieure à 33 %, pour financer la partie des services administratifs centraux du PNUE qui soutiennent la Convention, y compris ceux assurés par l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN), le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies (BSCI) et le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies.
26. La part des dépenses d'appui aux programmes allouée au Secrétariat à l'appui des activités de la Convention, qui ne devrait initialement pas être inférieure à 67 % des recettes annuelles d'appui aux programmes attribuées à tous les fonds d'affectation spéciale des Conventions, sert à financer : (i) un administrateur et deux agents des services généraux chargés d'exercer des fonctions financières et administratives communes au Secrétariat et ii) le module mondial de prestation de services (GSDM) et Umoja dans le cadre des initiatives institutionnelles des Nations Unies qui seront partagées entre toutes les entités du Secrétariat des Nations Unies, conformément à la résolution 63/262 de l'Assemblée générale. À l'heure actuelle, (ii) a été financé au moyen de la partie des dépenses d'appui aux programmes allouée à la CITES [voir par. 18 f)].
27. À sa 74<sup>e</sup> session (voir le document SC74 Doc. 10.1), le Comité permanent a pris bonne note de l'évaluation des dépenses administratives centrales à la suite de l'adoption d'Umoja, en particulier de la classification en dépenses principales (indirectes) couvertes par le PNUE et en frais administratifs communs (directs) à couvrir par la CITES. Par ailleurs, une note sur la répartition et l'utilisation des dépenses d'appui aux programmes a été établie et présentée par le PNUE, qui comprenait également les factures impayées de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) pour la période allant de 2018 à 2021. Le PNUE est convenu que les factures impayées de l'ONUG pour la période 2018-2021 seront réglées sur le solde non dépensé du fonds d'appui aux programmes de la CITES à la clôture de l'exercice 2021, suivant les recommandations de la 74<sup>e</sup> session du Comité permanent.
28. Un nouvel examen a été entrepris conjointement avec le PNUE, et la part annuelle moyenne des coûts des services de l'ONUG, hors services de sécurité, s'élève à 86 000 USD pour les services administratifs et d'appui fournis au Secrétariat de la CITES basé à Genève. Compte tenu de ce qui précède, il convient de prendre en compte les coûts des services administratifs de l'ONUG pour l'année 2022 et les années suivantes. Il sera peut-être nécessaire de trouver d'autres sources de financements pour les dépenses administratives futures, si les dépenses d'appui aux programmes s'avéraient insuffisantes. Aucune provision n'a été prévue dans les scénarios proposés en prévision d'une décision à venir à la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties.

#### Projet de résolution proposé

29. Un projet de résolution, *Financement et programme de travail chiffré du Secrétariat pour la période triennale 2023-2025*, est présenté à l'annexe 1 du présent document, et est basé sur la résolution Conf. 18.1, avec le nouveau texte proposé souligné et les suppressions barrées.

#### Consultation sur les scénarios budgétaires proposés

30. Le Mémoire d'Entente conclu entre le Comité permanent de la Conférence des Parties à la CITES et le Directeur exécutif du PNUE indique ce qui suit au paragraphe 23:

*“Le Comité permanent est conscient qu'une copie du projet de budget du Secrétariat sera communiquée au Directeur exécutif pour examen et commentaires relatifs à toute question relevant directement du rôle et des fonctions du Directeur exécutif avant que le budget final proposé soit soumis par le Secrétaire général pour examen à la Conférence des Parties”.*

31. En conséquence, la Secrétaire générale a transmis le projet de scénario budgétaire au siège du PNUE pour examen et observations. Les commentaires reçus de la part du PNUE seront pris en compte dans les scénarios budgétaires définitifs proposés présentés dans les annexes au présent document.

#### Recommandations

32. Compte tenu de l'évolution de la charge de travail du Secrétariat au fil des ans et de son augmentation manifeste, ainsi que de l'utilisation prudente et bien gérée des ressources, le Secrétariat demande à la Conférence des Parties d'examiner le scénario de croissance progressive figurant à l'annexe 4 du présent document, qui comprend une augmentation annuelle moyenne du budget de 909 085 USD pour la période triennale par rapport à la période actuelle 2020-2022, lors de l'examen et de l'adoption du budget pour la période triennale 2023-2025.

## Annexes au présent document

Le présent document comprend une annexe contenant un projet de résolution, *Financement et programme de travail chiffré du Secrétariat pour la période triennale 2023-2025*, et 3 annexes contenant sept appendices pour chacun des scénarios budgétaires, comme suit :

Annexe 1 : Projet de résolution, Financement et programme de travail chiffré pour le Secrétariat pour la période triennale 2023-2025

Annexe 2 Scénario 1 –Croissance réelle zéro

Appendice A: Programme de travail chiffré proposé pour 2023-2025 par niveau d'activité

Appendice B: Budget de fonctionnement dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) pour 2023-2025, par niveau de code budgétaire;

Appendice C: Budget de fonctionnement dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) pour 2023-2025, dans la présentation Umoja des Nations Unies;

Appendice D: Budget indicatif pour le Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL) pour 2023-2025, par niveau de code budgétaire;

Appendice E: Barème des contributions pour la période triennale 2023-2025 au Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) pour les Parties sur la base du barème des quotes-parts de l'ONU pour 2022-2024

Appendice F: Coûts salariaux standard des Nations Unies pour Genève pour la période triennale 2023-2025

Appendice G: Tableau indicatif des effectifs pour la période triennale 2023-2025

Annexe 3 Scénario 2 – Budget à croissance nominale zéro

Appendice A: Programme de travail chiffré proposé pour 2023-2025 par niveau d'activité

Appendice B: Budget de fonctionnement dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) pour 2023-2025, par niveau de code budgétaire;

Appendice C: Budget de fonctionnement dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) pour 2023-2025, dans la présentation Umoja des Nations Unies;

Appendice D: Budget indicatif pour le Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL) pour 2023-2025, par niveau de code budgétaire;

Appendice E: Barème des contributions pour la période triennale 2023-2025 au Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) pour les Parties sur la base du barème des quotes-parts de l'ONU pour 2022-2024

Appendice F: Coûts salariaux standard des Nations Unies pour Genève pour la période triennale 2023-2025

Appendice G: Tableau indicatif des effectifs pour la période triennale 2023-2025

Annexe 4 Scénario 3 – Budget de croissance progressive

Appendice A: Programme de travail chiffré proposé pour 2023-2025 par niveau d'activité

Appendice B: Budget de fonctionnement dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) pour 2023-2025, par niveau de code budgétaire;

Appendice C: Budget de fonctionnement dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) pour 2023-2025, dans la présentation Umoja des Nations Unies;

Appendice D: Budget indicatif pour le Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL) pour 2023-2025, par niveau de code budgétaire;

Appendice E: Barème des contributions pour la période triennale 2023-2025 au Fonds d'affectation spéciale principal (CTL) pour les Parties sur la base du barème des quotes-parts de l'ONU pour 2022-2024

Appendice F: Coûts salariaux standard des Nations Unies pour Genève pour la période triennale 2023-2025

Appendice G: Tableau indicatif des effectifs pour la période triennale 2023-2025